

La Chambre de Commerce présente ses recommandations au formateur du Gouvernement

# 20 mesures à réaliser d'urgence

Jean-Claude Juncker, le formateur du nouveau gouvernement CSV/LSAP n'est sans doute pas en manque ces jours-ci de propositions et de recommandations de diverses organisations et institutions alors que les négociations quant au programme du gouvernement et à la distribution des ressorts ministériels entreront sous peu dans leur phase cruciale. Il y a quelques jours, il vient de recevoir les propositions de la Chambre de Commerce, puissante chambre professionnelle comptant quelque 40.000 membres affiliés occupant plus de 200.000 personnes et représentant 80% du PIB, pour promouvoir et consolider l'économie luxembourgeoise à long terme dans un contexte de crise.

## «Une législature fondamentalement différente»

«La législature à venir se situe dans une perspective fondamentalement différente des précédentes», a expliqué, sur fond de crise financière et économique et de finances publiques prévisiblement très restreintes,



Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce, le président Michel Wurth et l'économiste en chef Carlo Thelen (de g. à d.) ont détaillé leurs propositions pour la prochaine législature hier

Photo: F. Au

bliques prévisiblement très restreintes dans les années à venir, le directeur de la Chambre de Commerce, Pierre Gramegna, lors de la conférence de presse de présentation du document «Entreprise Luxembourg 2.0» hier matin. Tout un programme évidemment, qui fait suite aux recommandations «Entreprise Luxembourg» remis en 2004 au formateur du gouvernement. «Nous espérons évidemment que le plus possible de nos recommandations trouvent leur entrée dans le programme gouvernemental», a souhaité Michel Wurth, le président de la Chambre de Commerce. L'institution voit trois étapes pour répondre aux défis actuels et futurs: la mise en oeuvre du plan de relance conjoncturel décidé en mai, des réformes structurelles au niveau de la promotion de l'innovation, de l'esprit d'entreprise, du marché du travail mais encore de la sécurité sociale par exemple. Après cela, il faudrait s'attaquer au redressement de la compétitivité. De façon durable - pour la Chambre de Commerce, une gouvernance publique efficace, une gouvernance macro-économique compétitive et attractive ainsi qu'une gouvernance micro-économique adaptée aux besoins des entrepreneurs sont essentielles pour y arriver.

core logement, famille et marché du travail) et Affaires environnementales constitueraient d'autres ressorts. A voir ce que CSV et LSAP en feront de cette recommandation qui entraînerait une coordination optimale des travaux aux yeux de la Chambre de Commerce qui plaide soit pour une réduction du nombre de ministres et une augmentation des ministres délégués ou secrétaires d'Etat comme corollaire de cela, soit pour la nomination de secrétaire d'Etat qui conduiraient l'action interministérielle des missions transversales définies selon ces axes...

### **Observatoire de droit économique et commissaire à la réforme fiscale**

Plus concrètement, pour les cinq années à venir, l'institution a formulé 20 mesures/revendications prioritaires à réaliser d'urgence. A commencer par l'exigence d'éviter des hausses de charges pour les entreprises dans un contexte de crise et de forte pression concurrentielle internationale. Pas question donc de recourir par exemple à l'augmentation de l'impôt de solidarité ou alors d'abandonner déjà la modulation de l'indexation automatique des salaires décidée en Tripartite en 2006. La mise en oeuvre rapide de la simplification administrative qui devrait être activement coordonnée au sein d'une cellule interministérielle est une deuxième priorité. «Evidemment, si on instaure par exemple la règle que le silence administratif vaut accord après trois mois, il faut donner aux administrations les moyens pour le faire», a expliqué Carlo Thelen, économiste-en-chef de la Chambre de Commerce. La modernisation du droit de la prévention des faillites avec un nouveau régime de gestion contrôlé à l'image du «Chapter 11» américain constitue une autre priorité, de même que la simplification du droit d'établissement. La Chambre de Commerce plaide ici par exemple pour un statut «d'auto-entrepreneur à la luxembourgeoise» suivant des critères simples et précis.

Un «Observatoire de droit économique» ferait défaut au Luxembourg, qui gagnerait à disposer d'une structure observant les évolutions des cadres juridiques à l'étranger et permettant au Grand-Duché de dégager éventuellement de nouvelles «niches». Une revendication de longue date de la Chambre de Commerce est la modernisation et la simplification du droit des sociétés. De même que l'analyse de l'impact sur les PME de toute mesure législative les concernant. Selon la Chambre, le pays ne pourrait se passer d'une réforme en profondeur de l'Administration de l'Emploi, ni d'un «commissaire à la réforme fiscale» qui suivrait ce dossier sensible de près et introduirait des dispositions fiscales ciblées au bon moment. L'adaptation du système d'éducation - l'extension des échanges entre le cadre scolaire et universitaire et le monde économique est à renforcer - est un chantier continu de même que la promotion de la formation professionnelle continue. La Chambre plaide ici pour une mise en place d'une structure unique d'orientation, mais encore d'un Observatoire des besoins en compétences. L'instauration d'un système national d'innovation «plus lisible, interconnecté et performant» - lisez: «clustering» - constituerait une autre priorité, de même qu'une réforme de la législation budgétaire.

### **Réformer les finances publiques**

Pour la Chambre, il serait essentiel d'établir le budget 2010 - qui s'annonce difficile et surtout ne plus correspondre aux critères de Maastricht avec un déficit-public prévu de plus de 4% du PIB - suivant le principe du «zero based budgeting», c'est-à-dire la justification en détail de toutes les dépenses et non seulement des accroissements de dépenses. Dans le même ordre d'idées, la Chambre de Commerce plaide pour une approche budgétaire par missions, objectifs et résultats suivant le modèle français (LOLF) d'ailleurs déjà suggéré par de nombreux rapporteurs de lois budgétaires au cours des dernières années.

La Chambre revient sur sa proposition de créer des fonds souverains - l'un avec l'objectif de garantir le bien-être à travers les générations, l'autre gérant «de manière dynamique» les participations de l'Etat. A alimenter avec un pourcentage fixe sur le total des recettes de l'Etat et pourquoi pas, pour le dernier par la voie d'une cotisation en bourse.

### **Mieux cibler les transferts sociaux**

Concernant les systèmes de sécurité sociale, la Chambre de Commerce voit la nécessité de renforcer le caractère sélectif des transferts sociaux. En abaissant par exemple le plafond cotisable et la pension maximale tout en comblant ces réductions par des incitants fiscaux encourageant le renforcement des deuxième et troisième piliers du système des pensions. Elle plaide aussi pour une limitation des ajustements automatiques des pensions à la partie du revenu inférieure ou égale à deux fois la pension minimale. La Chambre voit par ailleurs la nécessité d'abolir le forfait d'éducation («Mammerent») qui ne répondrait «ni à une demande, ni à un besoin réel» ainsi que de l'allocation d'éducation qui irait «a contrario» de la Stratégie de Lisbonne visant à renforcer la participation des femmes au marché du travail. Enfin, trois priorités: la coordination horizontale et verticale de l'aménagement du territoire, la modernisation des infrastructures et la promotion renforcée du pays (renforcement des efforts de «Luxembourg for Finance» et «Luxembourg for Business» par exemple et étendre le réseau diplomatique avec des ambassades au Moyen-Orient et au Brésil). La Chambre de Commerce est convaincue que toutes ces réformes contribueront à positionner le Luxembourg parmi les trois pays les plus compétitifs de l'Union Européenne à l'horizon 2014.

> c.

> Retrouvez le document intégral sous [www.cc.lu](http://www.cc.lu)

### **Un gouvernement autour de sept piliers**

En matière de gouvernance publique, la Chambre recommande de regrouper les charges au sein du prochain gouvernement en regroupant les grandes fonctions de l'Etat autour de sept piliers: affaires économiques (incluant transports, communication, recherche, infrastructures, énergie par exemple), affaires financières et budgétaires, affaires étrangères et européennes, éducation, formation, enseignement supérieur et recherche scientifique, jeunesse, sports devraient être regroupés, de même qu'aménagement du territoire, organisation territoriale, justice et force publique au sein d'un ressort «Affaires Intérieures». Les Affaires sociales et emploi, protection sociale, santé mais en-